

Adoption du compte-rendu de
la séance du 16 janvier 2018

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 13 février 2018

Délibération 2018/02/CFVU-5

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le compte-rendu de la séance du 16 janvier 2018.

Toulouse le 13 février 2018

Le Président

Jean-Pierre VINEL 

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0